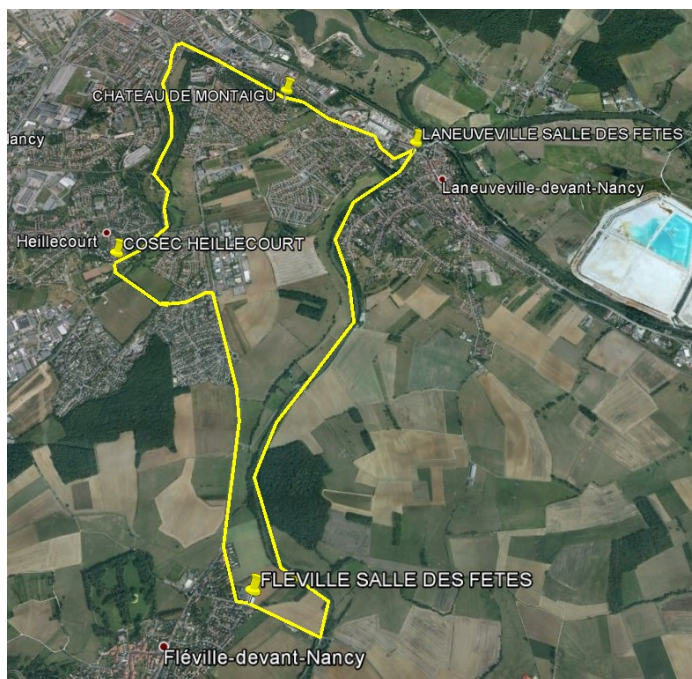


PARCOURS

Émaillé de 5 haltes gourmandes, le parcours de 13 kilomètres est accessible à tous. Il vous emmènera sur les territoires du sud-est de l'agglomération nancéenne, à travers les Communes de Jarville-la-Malgrange, Laneuveville-devant-Nancy, Fléville-devant-Nancy et Heillecourt.



CONTACTS

Ville de **JARVILLE-LA-MALGRANGE**

M. Gilbert COURROY
Service COMMUNICATION
Tel : 03.83.15.84.16
gilbert.courroy@jarville-la-malgrange.fr

Ville de **HEILLECOURT**

Mairie
Tél : 03.83.55.17.20
Maison du Temps Libre
Tél : 03.83.55.57.19

Ville de **FLÉVILLE-DEVANT-NANCY**

Comité des Fêtes
Mairie
Tél : 03.83.26.50.93

Ville de **LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY**

Mairie
Tél : 03.83.51.21.46



www.facebook.com/marchegourmande54



Ville de Jarville-la-Malgrange - Service COMMUNICATION - FEVRIER 2018
Photos DR - Crédits M. HOEHR 2012-2013

7ème Marche Gourmande Intercommunale

Jarville-la-Malgrange | Heillecourt | Fléville-devant-Nancy | Laneuveville-devant-Nancy

MARCHE GOURMANDE DES PAYS DU MONDE

Thème 2018 : L'Italie

Parcours de
13 km émaillé de
5 haltes
gourmandes
pour tous

Dimanche
22 Avril
2018



INSCRIPTIONS : VILLE DE JARVILLE 03 83 15 84 16
Espace Communal Foch / 21 rue Foch
gilbert.courroy@jarville-la-malgrange.fr

Qu'est ce qu'une marche gourmande ?

Une marche gourmande est un grand moment de convivialité à partager avec ses amis ou sa famille. Les participants y sont invités à déguster les différents plats d'un menu gourmand au fil d'une marche à pied de 13 kilomètres. Chaque arrêt correspond à une étape du repas : entrée, plat, fromage, et dessert.

Nombre de participants

Le nombre de participants étant limité à 250, les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée des bulletins de réservation, accompagnés du règlement.
Date limite de réservation : 10 avril 2018

Lieu de départ et d'arrivée

L'ATELIER - 106, rue de la République
54140 JARVILLE-LA-MALGRANGE

Heures de départ

Les départs ont lieu toutes les 15 minutes de 10h30 à 12h30. Nous vous recommandons de vous inscrire en groupe pour un départ à la même heure.

Conditions d'annulation

Toute inscription est définitive.
En cas de non-participation, le montant de l'inscription restera acquis aux organisateurs.

Responsabilité

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident, de la faute d'un participant ou de vol durant la manifestation.
Les participants s'engagent à respecter les lieux traversés.



Un verre de vin accompagnera chaque étape gourmande composée par notre traiteur / Eau à volonté /

INSCRIPTIONS (Jusqu'au 10 avril 2018) LIMITEES A 250 PARTICIPANTS

M / Mme

Adresse

CP : VILLE

E-mail :

Réserve pour :

..... ADULTES X 28 € =€

.....ENFANTS de 6 à 12 ans X 15 € €

TOTAL =€

Heure de départ souhaitée :

Le choix des horaires se fera par ordre d'arrivée des réservations.

Vous recevrez ensuite une confirmation de l'inscription avec votre heure de départ et votre reçu.

Ci-joint un chèque de € à l'ordre du **Comité des Fêtes de Fléville**

☐ J'autorise les responsables à reproduire ma photographie sur les sites internet et bulletins municipaux des quatre villes organisatrices

DATE : SIGNATURE

A RENVoyer A :

M. Gilbert COURROY
POLE PROMOTION DU TERRITOIRE
Espace Communal Foch
21, rue Foch
54140 JARVILLE-LA-MALGRANGE